



Conseil économique et social

Distr. générale
6 février 1998
Français
Original: anglais

Commission du développement durable

Sixième session
20 avril-1er mai 1998

Industrie et développement durable

Rapport du Secrétaire général

Additif

Industrie et développement social*

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-7	2
II. L'industrie et le développement humain	8-22	3
III. Mesures à prendre par les pouvoirs publics et les entreprises	23-38	5
IV. Mesures à prendre par la communauté internationale	39-43	8

* Le présent additif a été établi par l'Organisation internationale du Travail, conformément aux dispositions arrêtées par le Comité interorganisations sur le développement durable; il résulte de consultations et d'échanges d'informations entre les organismes des Nations Unies, les organisations internationales, les organismes publics intéressés et d'autres organismes divers et des particuliers.

I. Introduction

1. Le développement social est une notion qui recouvre une multitude d'activités, dont la création d'emplois, la protection sociale des travailleurs, l'amélioration de leurs conditions de travail et l'investissement dans le capital humain. Il n'exclut pas la notion de rentabilité industrielle, condition nécessaire de la viabilité économique à long terme. Le développement industriel n'est viable à long terme que s'il crée suffisamment d'emplois et des conditions respectant la sécurité des travailleurs, l'hygiène du travail et l'environnement. Élément plus positif encore, une croissance industrielle effective est l'un des meilleurs moyens de promouvoir le développement social. L'État joue un rôle essentiel en permettant à tous de lutter à armes égales par l'application de règles homogènes, car les mécanismes du marché n'encouragent pas toujours les sociétés à s'intéresser au développement social de leur personnel ou des collectivités au sein desquelles elles sont implantées.

2. La relation entre l'industrie et le développement social s'inscrit dans le contexte plus large des tendances de la structure de l'emploi tant entre pays qu'entre régions. Dans son rapport intitulé *L'emploi dans le monde 1996/1997*, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a conclu que le plein emploi, un des piliers du développement social, demeurerait un objectif réalisable. Les craintes des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui redoutaient un phénomène général de croissance sans emploi, ne sont pas réellement fondées. Mais les effets destructeurs que l'évolution rapide des technologies et la concurrence internationale acharnée peuvent avoir sur l'emploi inquiètent beaucoup. Dans les pays membres de l'OCDE, les travailleurs industriels craignent que la mondialisation n'accélère ces changements, même si elle n'en est pas responsable, et n'accentue leurs effets avec la délocalisation de la production industrielle dans des pays en développement où les salaires sont relativement bas. Par ailleurs, si, dans certains pays en développement, les travailleurs profitent des nouvelles perspectives d'emploi résultant de l'accès aux marchés mondiaux, il n'est pas certain que les emplois créés soient durables.

3. Pour parvenir à un développement social durable, il est essentiel de créer un nombre suffisant d'emplois acceptables pour tous ceux qui souhaitent travailler, ce qui représente une formidable gageure. Dans les pays membres de l'OCDE, les taux de chômage sont élevés, les systèmes de production et les conditions de travail se sont précarisés et les inégalités de revenu se sont accentuées. Dans d'autres régions, la situation de l'emploi a également été perturbée. L'Amérique latine et l'Afrique subsaharienne ont enregistré un déclin de leur

secteur manufacturier organisé, une déstructuration croissante du secteur de production et une montée du sous-emploi. Dans certains pays d'Afrique, il y a eu un retour vers l'activité agricole. En Asie du Sud, la situation économique et les taux d'emploi se sont améliorés lentement mais de manière continue, mais la pauvreté demeure très présente et il reste encore beaucoup à faire pour offrir à la population des emplois décents. La crise financière à laquelle sont confrontés, depuis peu, les pays d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Est souligne la précarité du développement économique et de la croissance de l'emploi, même dans les pays qui, jusqu'à présent, étaient cités en exemple pour leurs succès en termes de croissance industrielle et de développement.

4. Ces faits prouvent que la protection sociale est le complément indispensable de la création d'emplois. La mondialisation sera politiquement inacceptable si elle compromet la justice sociale. La montée des inégalités, la détérioration du système de protection des travailleurs et l'absence de protection sociale efficace pourraient susciter le mécontentement et provoquer une vive réaction contre la mondialisation.

5. Il y a toutefois quelques raisons de se montrer optimiste. Ainsi, l'expansion du secteur manufacturier axé sur l'exportation a amélioré les perspectives d'emploi pour les femmes même si la rémunération des emplois en question est généralement inférieure à la moyenne, l'accès accru des femmes au marché du travail contribue pour une large part à promouvoir l'égalité entre les sexes. Malgré les événements récents, l'expérience des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est laisse espérer que les pays pauvres peuvent obtenir une croissance rapide sans accentuer les inégalités et montre que le développement humain, comme la prestation de services dans les domaines de l'enseignement et de la santé, est indispensable à une croissance économique durable. On note aussi des tendances encourageantes ailleurs qu'en Asie de l'Est. Le mouvement en faveur de la responsabilité de l'entreprise gagne beaucoup de terrain dans les pays membres de l'OCDE, car les sociétés prennent conscience du fait que l'amélioration des conditions de travail – renforcement de la sécurité et hygiène du travail, réduction du nombre d'heures de travail et adoption de méthodes de gestion faisant une plus large place à la consultation – peut améliorer leurs résultats économiques à de nombreux égards.

6. Il est intéressant de noter que ces initiatives ne se limitent pas au secteur structuré. On trouve en Asie du Sud et en Afrique des petites entreprises qui, de leur propre initiative, offrent une protection sociale collective à leur personnel, étant entendu que ces mesures améliorent la productivité de leurs opérations. Les autorités gouvernementales devront s'efforcer d'encourager l'expansion de ce type

d'initiatives à l'ensemble du secteur industriel non structuré. La productivité dans ce domaine pourrait être fortement augmentée, car elle est encore faible bien souvent; la nécessité de l'améliorer est d'autant plus pressante que les salaires pratiqués dans le secteur parallèle sont bas et que la majorité des emplois industriels qui sont créés le sont pas des petites entreprises.

7. Au niveau macroéconomique, le développement social durable exige un taux de croissance économique raisonnable; au niveau des entreprises, une amélioration durable des conditions de travail n'est possible que si la valeur ajoutée augmente et la compétitivité n'est pas menacée. L'inverse est toutefois également vrai, à savoir que le développement social est le fondement et le préalable de la croissance économique au niveau macroéconomique et de la compétitivité au niveau de l'entreprise industrielle. Il existe de nombreux exemples de bonnes pratiques qui allient développement social et performance économique.

II. L'industrie et le développement humain

8. Le développement social est le préalable de la compétitivité dans une économie de plus en plus marquée par la mondialisation. Ainsi, il est essentiel, pour obtenir un développement rapide, d'assurer l'accès à une éducation de base et aux soins de santé primaires à la majorité de la population. Les taux d'alphabétisation élevés enregistrés en Asie de l'Est préexistaient à l'essor économique et l'ont accompagné au lieu de le suivre. Inversement, le fait qu'en Asie du Sud ou en Afrique subsaharienne le niveau d'instruction est faible constitue un obstacle à la croissance.

9. En règle générale, il est rentable d'investir dans le développement humain. Mais l'amélioration de l'éducation de base et de la santé est une tâche ardue, notamment pour les pays les plus pauvres. De telles mesures sont indispensables mais leur application est rendue difficile par le durcissement de la concurrence. Bien que le développement industriel soit perçu comme relevant essentiellement du secteur privé et que de nombreux programmes d'ajustement structurel aient eu tendance à encourager la privatisation de l'industrie, l'État a un rôle crucial à jouer dans la promotion de la compétitivité de l'industrie.

10. Bien que l'industrie soit l'un des moteurs de la croissance économique et de la création d'emplois, dans de nombreux pays en développement, les emplois et la production industrielle ont augmenté très lentement au cours des 20 à 30 dernières années. Les «tigres» de l'Asie de l'Est et du

Sud-Est sont les seuls pays à avoir enregistré simultanément une augmentation rapide de la production, de l'emploi et des salaires réels par le biais de l'expansion industrielle. Certains des pays asiatiques nouvellement industrialisés, comme la Chine et l'Indonésie, ont récemment tiré avantage d'un modèle de croissance à forte intensité de main-d'oeuvre, fondé sur une expansion de la capacité industrielle.

11. L'emploi augmente généralement en même temps que la production industrielle, mais il y a parfois des décalages. La croissance a tendance, un peu partout, à créer moins d'emplois : entre 1975 et 1990, l'élasticité de l'emploi a diminué dans 9 des 16 pays pour lesquels on a pu établir des comparaisons¹. Cette tendance ne se limite pas aux pays les plus riches, ceux qui sont membres de l'OCDE : elle constitue un sujet de préoccupation pour certains pays en développement, comme l'Inde et le Pakistan, où l'élasticité de l'emploi est très faible, les emplois industriels augmentant beaucoup plus lentement que la valeur de la production.

12. Cette évolution de l'emploi s'est accompagnée d'une évolution des salaires; on mentionnera les disparités entre la situation des hommes et celle des femmes. Les inégalités entre les régions sont très nettes : les salaires réels n'ont baissé que dans 4 des 20 pays développés sélectionnés, mais ils ont diminué dans la moitié environ des pays asiatiques retenus². Ailleurs, les résultats obtenus ont été encore plus décevants : dans 26 pays en développement non asiatiques sur 33, les salaires réels du secteur manufacturier ont diminué. Les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes sont importants dans cette branche, puisque les salaires féminins représentent environ les deux tiers de ceux des hommes; rien n'indique non plus que cet écart tende à se réduire. Les pays en développement de l'Asie de l'Est ont généralement les écarts de rémunération les plus marqués entre les deux sexes et, même lorsque ces écarts sont en diminution, ils ne diminuent pas autant qu'on pourrait s'y attendre au vu des progrès réalisés dans le domaine de l'éducation des femmes. Mais la baisse des salaires réels reflète peut-être l'absorption d'une main-d'oeuvre féminine plus importante dans le secteur industriel, rémunérée à des niveaux inférieurs, et non pas à une baisse des salaires.

13. Il est sans doute justifié de s'inquiéter des répercussions tant quantitatives que qualitatives de la mondialisation sur l'emploi dans le secteur industriel, mais il n'est pas certain que ce phénomène entraîne, dans le monde entier, un déclin de l'emploi. Parallèlement à l'augmentation de la part des produits manufacturés dans les exportations de nombreux pays, notamment celles des pays en développement, la progression de la production industrielle qui en a résulté s'est accompagnée d'une augmentation du nombre d'emplois

créés; mais l'impact varie suivant les régions et entre les pays et les secteurs, ainsi qu'à l'intérieur de ces pays et secteurs.

14. En général, dans les pays riches, cette tendance entraîne des économies de main-d'oeuvre et une diminution de l'emploi, notamment pour les manoeuvres. Les pays ayant une base manufacturière solide sont souvent ceux qui ont enregistré les plus fortes réductions en matière d'emplois industriels du fait de la mondialisation. En revanche, dans les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, la création d'emplois a progressé à un rythme rapide, ce qui, dans certains cas, a conduit pendant longtemps à une situation de plein emploi. Avec la libéralisation continue du commerce mondial, les pays à revenu intermédiaire doivent faire face à une concurrence internationale accrue de la part de fournisseurs offrant des produits à moindre coût. Pour assurer la survie de leur industrie, ils doivent étendre leurs capacités d'exportation à des secteurs de production nouveaux d'une haute technicité exigeant une main-d'oeuvre plus spécialisée mais moins nombreuse. Même dans ce cas, l'augmentation de la production est parfois suffisamment rapide pour stimuler l'emploi, même avec une élasticité réduite. Il est probable, dans cette situation, que les salaires réels augmentent. Dans les pays à faible revenu qui ont fait un effort d'exportation, l'emploi dans les secteurs de production de l'industrie manufacturière qui sont relativement gros consommateurs de main-d'oeuvre est en expansion rapide et attire de ce fait un plus grand nombre de femmes que les autres branches industrielles.

15. En ce qui concerne la qualité de l'emploi, la situation présente également des contrastes. L'intensification de la concurrence stimule la productivité mais elle menace la survie et la rentabilité de nombreuses entreprises qui chercheront sans doute à réduire leurs coûts à court terme en diminuant la protection sociale de leurs salariés et en affaiblissant la nature de leurs obligations contractuelles envers leur personnel. La mondialisation entraîne en général des réductions des coûts et une délocalisation d'entreprises naguère protégées, augmentant le risque d'une «course vers le bas» en ce qui concerne le respect des normes fondamentales en matière d'emploi. Les syndicats se heurtent par ailleurs à un affaiblissement de la capacité des travailleurs à résister à une telle détérioration de ces normes.

16. Ainsi, le corollaire de la mondialisation est une possible détérioration des conditions de travail pour de larges sections de la main-d'oeuvre industrielle dans le monde. C'est ce qui se produit déjà dans certains endroits, comme le montre la forte diminution des emplois garantis au profit de marchés du travail «flexibles» et l'augmentation du nombre des emplois non permanents dans les anciens centres industriels. Le nombre des emplois non salariés, ainsi que des emplois à temps partiel et temporaires, s'est considérablement accru

dans tous les pays membres de l'OCDE. Dans les pays en développement, certaines industries tournées vers l'exportation continuent d'exploiter le travail des enfants, de faire appel au travail servile et d'ignorer toutes les normes de sécurité. Sur ce point, des études plus approfondies seraient toutefois nécessaires pour déterminer si la mondialisation contribue effectivement à la dégradation des conditions de travail et au mépris des normes fondamentales en matière d'emploi ou met simplement en évidence, à l'échelon international, une situation qui existait déjà. Le risque, notamment pour la main-d'oeuvre féminine contrainte d'accepter des emplois mal rémunérés, est que l'amélioration de la participation des femmes au marché de l'emploi ne soit de courte durée et ne disparaisse lorsque les industries évolueront vers une production à forte densité de technicité.

17. Pour bénéficier de la mondialisation, les pays doivent satisfaire à certains critères de développement social. Comme indiqué précédemment, les pays d'Asie de l'Est offraient déjà des services en matière de santé et d'enseignement, et d'autres services sociaux, à leurs populations avant la période de croissance économique rapide. Certains pays, comme le Pakistan, reconnaissant le bien-fondé de cet argument, ont décidé d'augmenter les crédits alloués aux secteurs sociaux. D'autres, notamment les pays d'Asie de l'Est qui passent d'une économie planifiée à une économie de marché, constatent que l'expérience qu'ils ont acquise en ce qui concerne l'allocation, de longue date, de ressources importantes au secteur social leur est d'une grande utilité dans le contexte de ce nouveau système d'échanges internationaux.

18. Le secteur des services s'affirme de plus en plus comme le principal employeur dans diverses régions du monde. Sa croissance est en outre étroitement liée à l'amélioration généralisée des conditions de vie, ainsi qu'à la mondialisation de l'économie. La libéralisation des échanges, qui a démarré avec l'intégration des services dans les règles élaborées par l'Organisation mondiale du commerce dans le cadre des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay, permettra peut-être de créer des emplois dans le secteur des services. Le développement de ce secteur a également accéléré le développement du commerce mondial des produits industriels, du fait notamment des nouvelles technologies de l'information et des nouvelles formes de services financiers et commerciaux.

19. Les chiffres portant sur la croissance de l'emploi dans le secteur des services sont en partie une aberration statistique. De nombreuses entreprises réduisent leur main-d'oeuvre et font appel aux services de fournisseurs extérieurs, au lieu de recruter du personnel. Le progrès technologique, notamment dans les télécommunications et le traitement de l'information a permis de délocaliser un grand nombre de ces

services au niveau international. Ainsi l'industrie reste le moteur de l'expansion économique, mais ses liens avec le secteur des services se renforcent. La bonne santé de ce secteur et les rapports avec l'industrie sont des facteurs qui permettent à la mondialisation de stimuler la croissance de l'emploi.

20. Ce sont les entreprises du secteur non structuré qui, pour l'essentiel, contribuent à la croissance de l'emploi dans l'industrie manufacturière. Le secteur informel représente la majeure partie de l'activité économique dans les pays les plus pauvres; il s'est également développé dans les pays relativement riches et dans les pays en développement. Il faudrait donc en exploiter le potentiel de production tout en cherchant à améliorer la situation des travailleurs. Toutefois, le concept de secteur non structuré recouvre des aspects très divers. Dans les pays à revenu intermédiaire d'Amérique latine, d'Asie du Sud et du Moyen-Orient, la petite industrie urbaine du secteur non structuré est bien plus importante par rapport au secteur structuré que dans la plupart des pays d'Asie de l'Est. Dans les pays en développement, le secteur non structuré traditionnel comprend les petits producteurs indépendants, mais la sous-traitance y est aussi très répandue, en particulier entre les entreprises du secteur structuré et du secteur non structuré. Compte tenu de cette évolution, de nouveaux efforts devront être faits pour étendre la protection garantie par les normes en matière d'emploi aux entreprises du secteur non structuré.

21. La précarisation de l'emploi dans les pays industrialisés est souvent une réaction à l'exacerbation de la concurrence internationale et permet de réduire les coûts salariaux tout en introduisant une plus grande souplesse, notamment par les emplois occasionnels et à temps partiel. Elle a pour effet de tiers-mondiser les conditions de travail et de favoriser la création de petits ateliers clandestins exploitant une main d'oeuvre vulnérable dans les grandes villes des États-Unis d'Amérique et d'Europe, ainsi qu'une augmentation des emplois non permanents dans le secteur structuré. Dans les pays en développement également, la concurrence incite les producteurs à adopter des moyens atypiques d'organisation de la production, lesquels entraînent à leur tour une déstructuration de l'emploi.

22. Cependant, le secteur non structuré possède aussi des petites entreprises à forte densité de technicité et présentant certains avantages comparatifs. La meilleure connaissance que le secteur non structuré peut avoir du contexte institutionnel local et des autres entreprises complémentaires du secteur non structuré lui permet de tirer parti de la mondialisation. Lorsque des groupes se constituent ou que des liens forts se tissent entre des sociétés internationales et de petits fournisseurs locaux, le secteur non structuré peut plus facilement

s'orienter vers l'exportation et/ou servir de fournisseur à l'industrie exportatrice. Le plus fort potentiel de croissance d'emploi repose dans les petites et moyennes entreprises (PME), et les politiques de soutien des entreprises du secteur non structuré grâce au micro-crédit et à l'amélioration des conditions de travail et de la protection sociale peuvent les aider à franchir le seuil qui les sépare du secteur structuré.

III. Mesures à prendre par les pouvoirs publics et les entreprises

23. L'évolution récente de l'emploi dans le monde, telle qu'elle résulte en particulier de la mondialisation, comporte donc des risques tout en offrant des possibilités nouvelles. Pour transformer les aspects négatifs en éléments positifs, il est indispensable d'améliorer la qualité des emplois aussi bien que d'en accroître le nombre. Or, si certaines stratégies permettent à la fois de promouvoir le développement social et d'accroître la productivité et la compétitivité, il est rare que les employeurs créent les conditions requises à cette fin. Les pays où cette tendance prédomine risquent fort d'être dépassés par la mondialisation de l'économie.

24. Pour que le marché serve les intérêts à long terme de la population, il faut créer certaines conditions préalables qui inciteront les entreprises à prendre les mesures requises et aideront les secteurs public et privé à favoriser le développement social, ce qui explique l'importance croissante accordée à la nécessité d'établir un partenariat entre l'État, le secteur privé et la société civile. Une première mesure consisterait à créer suffisamment d'emplois de qualité; cela suppose une croissance économique durable. La création d'emplois ne devrait pas compromettre l'efficacité économique, surtout dans une conjoncture de plus en plus concurrentielle; des conditions macroéconomiques favorables sont donc indispensables. De plus, la croissance économique devrait être orientée vers des activités à forte intensité de main-d'oeuvre, en particulier dans les pays où celle-ci est excédentaire. Le développement des industries manufacturières à fort coefficient de main-d'oeuvre est une option pour les pays en développement; cette branche fournit en effet plus d'emplois que les industries réductrices d'importations, notamment pour les femmes. La modification des mesures d'incitation, comme la surévaluation des taux de change et la protection des secteurs à forte intensité de capital, améliorerait sans doute la situation. Les infrastructures et les services indispensables au bon fonctionnement des PME ayant souvent une forte proportion de main-d'oeuvre, la réalisation d'investissements dans les travaux publics est un bon moyen de créer des

emplois dans le secteur infrastructurel aussi bien que dans le secteur industriel.

25. Selon une estimation de l'ONUDI, le secteur informel emploie en général les trois quarts de la main-d'oeuvre industrielle dans les pays en développement. Toutefois, on ne peut affirmer que les entreprises du secteur non structuré sont plus grosses consommatrices de main-d'oeuvre et les conditions de travail y sont souvent déficientes. Les politiques et réglementations devraient, par la suppression des obstacles entravant l'entrée sur les marchés des PME et la vente de leurs produits, promouvoir le succès de ces entreprises au lieu de lui nuire, et, conformément aux objectifs du développement social, renforcer la protection sociale de leurs salariés. Il faudrait veiller à ce que les petites entreprises ne soient pas pénalisées sur le plan fiscal et revoir régulièrement les politiques financières et du crédit pour s'assurer qu'elles répondent à leurs besoins de financement. La limitation de l'accès au crédit est en effet un obstacle souvent plus important que le coût du capital à la croissance de ces entreprises. Les gouvernements peuvent contribuer à créer un climat favorable à la productivité et aux entreprises par des moyens très simples, consistant, par exemple, à récompenser les entreprises novatrices qui obtiennent de bons résultats et celles qui ont de bonnes pratiques en matière d'emploi.

26. Les entreprises ont aussi la possibilité de se regrouper et de mettre leurs capacités administratives en commun en vue d'un accès collectif aux services – informations sur les marchés, règles commerciales et commercialisation. Le renforcement des liens institutionnels entre les petites entreprises peut aussi contribuer à harmoniser et à améliorer la protection sociale de leurs salariés. L'OIT a fourni une assistance technique à des groupements de petites entreprises en République-Unie de Tanzanie et en Inde, dans le cadre de projets qui ont permis de renforcer la sécurité de l'emploi et d'améliorer la productivité de la main-d'oeuvre.

27. Il faudrait faire en sorte que les femmes soient plus nombreuses à entrer sur le marché du travail et, pour cela, lever les obstacles qui s'y opposent (taux de fécondité élevés, faible niveau d'instruction et de qualification, absence de crèches, etc.). Il faudrait aussi améliorer leurs conditions et leurs compétences, ce qui favoriserait la croissance économique.

28. Les politiques de l'emploi devraient examiner en priorité les conditions d'emploi des femmes, car il existe des pratiques discriminatoires à leur égard aussi bien dans les pays à croissance rapide qu'ailleurs. Les femmes sont surreprésentées dans les secteurs industriels où les salaires sont bas et les emplois précaires et elles sont l'objet de discrimination en matière de conditions d'emploi et de rémunération.

Il faudrait aussi améliorer les qualifications de celles qui font partie des effectifs de main-d'oeuvre afin que les pays puissent disposer d'un volant suffisant de travailleurs qualifiés, lorsqu'ils passent d'activités à forte intensité de main-d'oeuvre à des activités plus forte densité de technicité et valeur ajoutée.

29. Le programme Action 21 souligne aussi le rôle que doivent jouer les entreprises dans la réalisation de ses objectifs en oeuvrant pour une production moins polluante et en se montrant responsables. On s'accorde généralement à reconnaître l'importance d'une exploitation plus efficace des ressources, notamment par la réutilisation, le recyclage et la réduction des déchets par unité de production économique. Les employeurs prennent conscience de leur responsabilité sociale dans ce domaine. Le programme de l'OIT concernant les associations patronales et la production moins polluante vise à encourager et à aider les entreprises à faire preuve d'initiative pour améliorer leur comportement du point de vue de l'environnement.

30. Les entreprises perçoivent leurs responsabilités sociales de trois manières. Selon une école, elles ont pour vocation de faire des affaires – ce qui est justifié, après tout, vu qu'elles acquittent des impôts, font des dons à des organisations non gouvernementales et rémunèrent leurs salariés – mais ce point de vue n'est plus prédominant. Une autre théorie, très répandue, soulignant qu'il existe de graves problèmes sociaux, insiste sur le rôle social des entreprises qui ont le devoir de consacrer des ressources aux problèmes de la dégradation de l'environnement et du chômage notamment; mais elle n'est guère mise en pratique, comme le montre la tendance générale aux compressions d'effectifs.

31. La troisième théorie, celle d'un petit nombre d'entreprises en augmentation rapide, voit dans les problèmes sociaux une indication de problèmes plus graves. Pour les résoudre, ces entreprises envisagent, non pas de modifier progressivement leurs pratiques à l'égard de leurs clients, de leurs salariés et de leurs fournisseurs, mais de changer radicalement la manière dont elles mènent leurs opérations. Le lancement d'initiatives sociales constitue un élément essentiel de cette nouvelle stratégie, qui vise à concilier leurs propres intérêts avec les impératifs sociaux. Les entreprises ont toujours poursuivi des activités sociales, mais elles prennent maintenant des initiatives dans ce domaine, parmi lesquelles on mentionnera l'octroi d'aides financières à la réinsertion professionnelle, au travail indépendant, au rachat d'entreprises par leurs salariés, au lancement d'entreprises, ainsi que l'octroi d'une assistance indirecte aux travailleurs marginaux, et l'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise.

32. Il est indispensable de coordonner les activités liées aux conditions de travail et celles touchant l'environnement économique général dans son ensemble. S'il est difficile d'évaluer les progrès réalisés en ce qui concerne le milieu du travail, on ne peut cependant que s'inquiéter du fait qu'en raison de la poursuite de la croissance économique, en tant qu'objectif unique, dans un monde très compétitif, les garanties en matière de sécurité et d'environnement sur les lieux de travail sont parfois inadéquats; cela explique peut-être, en partie du moins, l'augmentation du nombre des accidents du travail et la détérioration générale des conditions de travail dans de nombreux pays. On observe actuellement dans les entreprises une tendance à l'accélération des cadences de travail, à un recours accru aux substances chimiques et à une plus large utilisation des nouvelles technologies. La sécurité et l'hygiène du travail, de même que l'adoption de méthodes de gestion plus participatives sont conformes aux intérêts des entreprises. Il faudrait mieux faire connaître le bien-fondé de ces pratiques et améliorer les conditions de travail et la productivité au moyen de mesures simples comme des mesures d'hygiène, par exemple. Les mesures d'incitation ont aussi leur importance : les assurances contre les accidents, par exemple, peuvent avoir contribué à la réduction du nombre des accidents du travail.

33. Les conditions de travail des femmes devraient recevoir une attention prioritaire. La violence dont elles sont victimes sur le lieu de travail, particulièrement marquée dans certains emplois, est une question importante que l'on continue à négliger. Il faudrait veiller en outre à ce que les lois les concernant spécifiquement – celles relatives aux congés de maternité et au travail de nuit, par exemple – n'aboutissent pas à leur fermer l'accès au marché du travail.

34. Les pays pauvres peuvent rattraper leur retard, à condition de valoriser rapidement leurs ressources humaines. La généralisation de l'enseignement de base et l'amélioration des services de santé n'offrent que des avantages, mais c'est une stratégie difficile à appliquer, surtout pour les pays les plus déshérités qui sont confrontés à de sérieuses contraintes budgétaires; ces pays doivent toutefois préparer leurs populations à la concurrence internationale, ce qui pose d'énormes problèmes à leurs gouvernements.

35. De nombreuses entreprises industrielles s'inquiètent du niveau d'instruction des jeunes qui abandonnent leurs études et du niveau de qualification de la main-d'oeuvre, qui doit pouvoir être flexible. Les entreprises peuvent, éventuellement en collaboration avec les gouvernements, mieux faire connaître leurs besoins de personnel et les qualifications qu'elles exigent, et organiser des stages de formation. Le problème, là encore, est que les pays les plus pauvres, qui ont particulièrement besoin de ces informations, ne réussissent

que rarement à les obtenir des entreprises elles-mêmes ou de leur gouvernement.

36. Au cours des dernières décennies, notamment en raison de l'aggravation du chômage et du vieillissement de la population, des doutes ont souvent été émis, à juste titre, au sujet de la viabilité de nombreuses dispositions en matière de sécurité sociale. Des emplois risquent en outre d'être supprimés dans des secteurs où la protection sociale est satisfaisante au profit de secteurs ou de pays où elle est inexistante. On peut aussi, à l'inverse, s'inquiéter de l'insuffisance de la protection sociale dans certains pays, en particulier dans les pays en développement.

37. Cela étant, le bilan contient aussi des éléments positifs. Certains pays membres de l'OCDE ont restructuré avec succès leurs régimes d'indemnisation du chômage pour faciliter la réinsertion des chômeurs dans le marché du travail. Le rôle des entreprises et des pouvoirs publics dans le recyclage des travailleurs afin de valoriser leur aptitude à l'emploi contribue à atténuer la pression exercée sur les «filets de sécurité» traditionnels.

38. Dans les pays les plus pauvres, la protection sociale est nécessairement différente, mais des mesures positives sont cependant possibles. Par exemple, l'Association indienne des travailleuses indépendantes souligne qu'il est impératif de créer des garderies d'enfants pour assurer la tranquillité d'esprit des mères et améliorer leur productivité. L'OIT s'est récemment efforcée de faire accepter, dans le secteur informel à Dar es-Salaam, des formes de protection sociale comme l'assurance maladie collective (mutuelle).

IV. Mesures à prendre par la communauté internationale

39. La communauté internationale devrait se préoccuper en priorité des disparités toujours plus prononcées entre les industries nationales. La mondialisation, qui accentue visiblement ces disparités, accroît les risques de paupérisation et de marginalisation des pays et des groupes de population les plus vulnérables. Le renforcement du développement social est un objectif que partagent tous les membres de la communauté mondiale, et dont la réalisation sera avantageuse pour tous à long terme.

40. Le Sommet mondial pour le développement social (1995) est sans doute le cadre le plus efficace de coopération internationale dans la lutte contre la pauvreté. Les gouvernements devraient élaborer leurs politiques en s'inspirant des engagements qu'ils ont pris dans la Déclaration de Copenhague, qui concerne notamment l'augmentation du nombre

des emplois productifs, la réduction du chômage pour les personnes aptes à travailler, le renforcement de la protection sociale et la protection des groupes de population les plus vulnérables. En ce qui concerne l'emploi, la communauté internationale doit faire en sorte que le commerce international et les accords commerciaux ne fassent pas obstacle à la création de nouveaux postes de travail au niveau mondial et veiller au respect des normes fondamentales en matière d'emploi, en particulier celles concernant la liberté d'association, les négociations collectives et l'abolition du travail des enfants, du travail sous contrainte pour dette et de la discrimination à l'égard des femmes.

41. L'adhésion aux normes régissant les conditions de travail, la sécurité et l'hygiène du travail, ainsi que la protection sociale est un bon moyen de favoriser le développement social. Les organisations internationales devraient non seulement encourager le respect de ces normes mais aussi aider les pays se trouvant à un stade peu avancé de développement à jouer un rôle plus actif dans l'économie mondiale. Si l'objectif ultime est de les rendre compétitifs dans l'économie mondiale, sans transiger sur les normes du travail, il faudrait peut-être aussi fournir aux entreprises des pays à faible revenu et aux petites entreprises, dans toutes les régions, une assistance technique afin de les aider à appliquer les normes requises sans réduire leur compétitivité.

42. Mis en oeuvre en collaboration avec des employeurs et des syndicats du secteur privé, le programme d'action de l'OIT contre l'exploitation de la main-d'oeuvre enfantine a contribué à faire évoluer les mentalités, en persuadant les gouvernements qu'il existait des solutions pratiques au problème du travail des enfants et en mobilisant des ressources à l'échelle internationale à cette fin. L'initiative de l'OIT montre par ailleurs que la participation des entreprises est essentielle et qu'il faut associer les employeurs à tout programme sectoriel visant à améliorer les normes du travail. L'introduction de ces réformes peut se révéler onéreuse pour les entreprises, ne serait-ce qu'à court terme. Ce n'est que si toutes les entreprises se mobilisent et modifient en même temps leurs pratiques qu'on évitera la pénalisation de celles qui respectent les normes en vigueur en termes de parts de marché.

43. Avec la mondialisation, le rôle des gouvernements, des employeurs et des syndicats évolue. Les protagonistes de la communauté internationale quant à eux ont diverses possibilités. Premièrement, l'ONU a un rôle à jouer en suivant les progrès réalisés dans l'application conjointe de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et d'Action 21. Deuxièmement, l'OIT peut jouer un rôle central en surveillant l'application des normes du travail pertinentes et en encourageant l'adoption de modèles de croissance économique offrant

des possibilités d'emploi. Troisièmement, les pays membres de groupements commerciaux devraient examiner l'impact des accords conclus et se préoccuper de leurs effets à long terme en matière de création d'emplois et de développement social lorsqu'ils élaborent leurs politiques commerciales et leurs politiques d'investissement. Quatrièmement, il est de l'intérêt des entreprises intérieures et des sociétés multinationales de prendre des initiatives dans le domaine social : le renforcement du développement social à l'intérieur et à l'extérieur des entreprises est de bonne politique sur le plan commercial, du moins à long terme. Les organisations patronales internationales contribuent d'ailleurs à diffuser des informations sur ces pratiques et à les étendre. Enfin, les syndicats sont confrontés à des difficultés sans précédent du fait de la rapidité des progrès technologiques et de la mondialisation. Ils doivent réorienter leur action et se réorganiser aux niveaux national et international pour s'adapter à la globalisation d'une économie, caractérisée par l'émergence d'inégalités de plus en plus nombreuses. Les syndicats tentent maintenant d'aider les travailleurs du secteur industriel informel et de les organiser. Ils ont une fonction économique vitale en cette période de restructuration industrielle et continuent de jouer un rôle important dans les domaines de la démocratie et de la justice sociale, notamment en étendant leur action aux femmes, aux minorités, aux associations de consommateurs et aux chômeurs, ainsi qu'aux «travailleurs pauvres», toujours plus nombreux.

Notes

¹ Voir *L'emploi dans le monde 1996/97*, Organisation internationale du Travail (OIT), Genève, 1996.

² Voir A. Amsden et R. van der Hoeven, «Manufacturing output, employment and real wages in the 1980s: labour's loss until century's end», *Journal of Development Studies*, vol. 32 (1996), No 4, p. 506 à 530.